

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 09 Juillet 2014

INVESTISSEMENTS

**9 – INVESTISSEMENTS SITE PROPRE BUS
AXE BUS UPS-RAMONVILLE**

**9.4 – Avenant n° 2 au marché I 2012 10042 M : Travaux d'aménagement - Lot 3 :
Plantations conclu avec l'entreprise ISS Espaces Verts : Approbation de l'avenant.**

L'an deux mille quatorze, le neuf juillet à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, DEL BORRELLO, GRASS, LATTES, MME MARTI,
MM MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CARNEIRO, CHOLLET, KELLER, LAGLEIZE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etait absent excusé :

M. AREVALO.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M.BACOU.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait absente excusée :

MME. ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération D.2009.12.14.8.1 du 14 décembre 2009 le Comité Syndical a approuvé l'évolution du programme du projet AxeBus UPS/Ramonville ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle de 17 millions d'euros correspondante,
- Par délibération D.2011.03.28.7.3 du 28 mars 2011, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet et arrêté l'enveloppe financière prévisionnelle à 17,8 millions d'euros,
- Par délibération D.2012.03.22.9.1 du 22 mars 2012, le Comité Syndical a déclaré l'intérêt général du projet et son intention de réaliser l'« AXE BUS – UPS/Ramonville » ;
- Par délibération D.2012.06.08.9.8 du 8 juin 2012, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer le marché I 2012 10042 M avec la société ISS Espaces Verts concernant les travaux d'aménagement - Lot 3 – Plantations pour un montant de 180 684,21 € HT.
- Par délibération D.2012.07.12.16.1 du 12 juillet 2012, le Comité Syndical a approuvé le rapport d'état d'avancement de l'opération, les modifications de programme correspondantes et arrêté l'enveloppe financière à 18,857 millions d'euros ;
- Par délibération D.2013.12.12.11.2 du 12 décembre 2013, le Comité Syndical a approuvé l'avenant n°1 au marché I 2012 10042 M à conclure avec la société ISS Espaces Verts intégrant des prestations modificatives pour un montant de 27 987,59 € HT, portant le marché à 208 671,80 € HT, soit une augmentation de 15,5%.

Le présent avenant n°2 a pour objet d'intégrer au marché I 2012 10042 M des compléments et modifications de prestations donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs et à la variation des quantités initiales du marché.

Les compléments et modifications de prestations sont les suivants :

1 – Fourniture et plantation de Charmes en remplacement des Ormes

Modification d'essence des plantations (23 sujets concernés) suite au constat de l'apparition d'un parasite, la galéruque s'attaquant aux Ormes, sur les premiers sujets ; la plantation de nombreux sujets sur un même secteur étant favorable au développement de ces parasites.

2 – Fourniture et plantation de haie sur talus des 2 Ormeaux

Prestation supplémentaire à la demande de la Ville de Ramonville visant à améliorer l'aménagement paysager du talus des 2 Ormeaux, rendu particulièrement prégnant du fait de modifications apportées sur le mur de soutènement (prestations réalisées dans le cadre d'un autre marché).

3 – Evacuation d'ouvrage existant en béton îlot carrefour Sauges

Prestation supplémentaire demandée suite à la découverte d'un ouvrage existant en béton enterré dans l'îlot paysager du carrefour des Sauges ; comprend également la remise en état de la zone.

4 – Augmentation surface d'espaces verts giratoire sud.
 Prestation supplémentaire de préparation et d'ensemencement de massifs de petites tailles ajoutés au projet d'aménagement en pied de clôtures des riverains du fait de modifications de raccordements altimétriques.

Le montant récapitulatif du présent avenant n°2 s'élève à 5 343,06 € HT.

Impact sur les prix du marché

Récapitulatif des montants :

1) Montant du marché initial	180 684,21 € H.T
2) Montant de l'avenant n°1	27 987,59 € H.T
3) Montant de l'avenant n°2	5 343,06 € H.T

Nouveau montant H.T : **214 014,86 €**

T.V.A au taux de 20% 42 802,97 €

Montant total T.V.A. incluse 256 817,83 €

Le montant du présent avenant n° 2 est arrêté à 5 343,06 € H.T, et le montant initial du marché est porté de 180 684,21 € H.T. à 214 014,86 € H.T, soit une augmentation de 18,4 % (avenant n°2 : 3,0 %).

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet de ce présent avenant n°2 et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **19 juin 2014**, émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché n° I 2012 10042 M et d'en autoriser la signature.

* *
*

Le Comité Syndical :

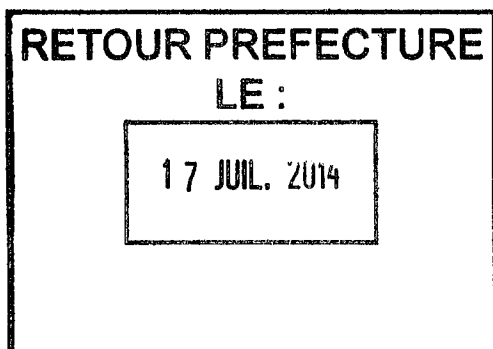
- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° I 2012 10042 M à conclure avec ISS Espaces Verts pour un montant de 5 343,06 € H.T.

ARTICLE 3 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel Lattes" with a stylized flourish at the end.

Jean-Michel LATTES



**SOCIETE DE LA MOBILITE DE
L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

AXE BUS – UPS – RAMONVILLE

LOT 3

PLANTATIONS

AVENANT N°02

Marché n° : **I 2012 10042 M**
Notifié le : **19/09/2012**

Titulaire : ISS Espaces Verts



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél. : 05 61 14 48 50 – Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr



PREAMBULE

Le marché I 2012 10042 M a pour objet les travaux de plantations et espaces verts de l'Axe Bus-UPS/Ramonville. Ce marché a été notifié le 18 septembre 2012 à l'Entreprise ISS ESPACES VERTS, pour un montant de 180 684,21 € HT et un délai global de 48 mois.

L'avenant n° 1 ayant pour objet d'intégrer au marché les compléments et modifications de prestations a été notifié le 28 janvier 2014 à l'Entreprise ISS ESPACES VERTS, pour un montant de 27 987,59 € H.T. portant le montant du marché à 208 671,80 € H.T., soit une augmentation de 15,5 %.

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT N°02

Le présent avenant n°2 a pour objet d'intégrer au marché I 2012 10042 M :

1. Les compléments ou les modifications de prestations donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs,
2. La variation des quantités initiales suite aux modifications de prestations.

ARTICLE 2 – COMPLEMENTS ET MODIFICATIONS DE PRESTATIONS DONNANT LIEU A LA FIXATION DE PRIX NOUVEAUX DEFINITIFS

Les prestations complémentaires suivantes (liées à des demandes du maître d'ouvrage ou à des événements imprévus survenus dans le déroulement du chantier) donnent lieu à des prix nouveaux définitifs ajoutés au Bordereau des Prix Unitaires.

Le complément apporté au Bordereau de Prix Unitaires est joint en annexe 1 du présent avenant.

Les montants des prestations correspondantes sont répartis de la façon suivante :

- | | |
|--|------------------|
| 1 – Fourniture et plantation de Charmes :
<i>Modification d'essence (Ormes prévus initialement)</i> | + 11 454,00 € HT |
| 2 – Fourniture et plantation de haie sur talus des 2 Ormeaux :
<i>Prestation supplémentaire</i> | + 5 407,46 € HT |
| 3 – Evacuation d'ouvrage existant en béton îlot carrefour Sauges :
<i>Prestation supplémentaire</i> | + 436,00 € HT |
| 4 – Augmentation surface d'espaces verts giratoire sud :
<i>Prestation supplémentaire</i> | + 597,60 € HT |

Le montant de ces prestations modificatives ou complémentaires s'élève à :

+ 17 895,06 € HT

ARTICLE 3 – VARIATION DES QUANTITES DU DETAIL ESTIMATIF

Les modifications de projet impliquent des modifications des quantités initiales du Détail Estimatif.

1 – Fourniture et plantation d'Ormes : - 12 552,00 € HT
Remplacés par des Charmes

Le montant de ces prestations modificatives ou complémentaires s'élève à :

- 12 552,00 € HT

Le détail des modifications de quantités et le complément associé aux prix nouveaux définitifs objet de l'article 2 ci-dessus sont apportés au Détail Estimatif en annexes 2 et 3 du présent avenant.

ARTICLE 4 – IMPACT DU PRESENT AVENANT SUR LE MONTANT DU MARCHE

Récapitulatif des montants :

1) Montant du DE du marché initial	180 684,21 € HT
2) Montant du DE du marché modifié par l'avenant n°01	27 987,59 € HT
3) Montant du DE du marché modifié par le présent avenant n°02	5 343,06 € HT

Montant total du marché (initial + avenants n° 01 et 02) 214 014,86 € H.T.

Le montant du présent avenant n°2 est arrêté à 5 343,06 € H.T., et le montant du marché est porté de 180 684,21 € H.T à **214 014,86 € H.T.**, soit une augmentation de 18,4 %.

ARTICLE 5 – RENONCIATION

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet de ce présent avenant n°2 et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

ARTICLE 6 - AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant restent applicables.

Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire

La Personne Responsable du Marché

Xavier BONNEAU
Directeur

ANNEXES

- ANNEXE 1 : COMPLEMENT AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
- ANNEXE 2 : COMPLEMENT AU DETAIL ESTIMATIF
- ANNEXE 3 : VARIATION DES QUANTITES DU DETAIL ESTIMATIF

ANNEXE 1 : COMPLEMENT AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PN 24	Fourniture et plantation de Carpinus betulus 30/35	
	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et plantation de Charmes 30/35 (Carpinus betulus)- houppier formé à 3,00 mètres. Y compris fourniture et mise en œuvre de tuteur bipode, bois FSC, essence locale. Le forfait : Quatre cent quatre vingt dix huit euros	498,00€
PN 25	Fourniture et plantation de haie sur talus des 2 Ormeaux	
	Ce prix rémunère au forfait la fourniture et plantation de haie sur le talus des 2 Ormeaux. Ce prix comprend : - la préparation culturale du sol y compris amendement organique à raison de 200g/m² sur 100m² environ, - la fourniture et la plantation de 100 arbustes en mélange : 20 Abelia 'Edward Goucher' 60/80, 20 Ceanothus impressus 80/100, 20 Photinia x fraseri 'Red Robin' 80/100, 20 Syringa vulgaris 80/100, 20 Spiraea japonica 'Anthony Waterer' 40/60, - la fourniture et la mise en œuvre de paillage de copeaux de bois sur 10 cm d'épaisseur et sur 100m² environ, - la garantie et l'entretien de la haie sur 2 ans comprenant la taille de formation, le désherbage et l'arrosage manuel Le forfait : Cinq mille quatre cent sept euros et quarante six centimes	5 407,46 €
PN 26	Evacuation d'ouvrage existant en béton îlot carrefour Sauges	
	Ce prix rémunère au forfait l'évacuation du massif d'éclairage public situé sur l'îlot planté du carrefour des Sauges, y compris : - la mise en décharge ; - le complément de terre végétale ; - l'apport de mulch ; - le maintien en l'état des plantations existantes à proximité. Le forfait : Quatre-cent trente-six euros	436,00 €

PN 27	Massifs supplémentaires giratoire sud	
	Ce prix rémunère au forfait les travaux d'espaces engazonnés sur petites surfaces complémentaires en pieds de clôtures des riverains au droit du giratoire sud et sur tranchée de réseaux en liaison avec le site propre bus de la RD813. Ce prix comprend : - la préparation du sol en place, la réalisation du fond de forme sur 0,20 m, l'amendement et la fertilisation en vue d'un engazonnement ; - la fourniture de graine de gazon et l'engazonnement ; Le forfait : Cinq cent quatre-vingt dix sept euros et soixante centimes	597,60 €

ANNEXE 2 : COMPLEMENT AU DETAIL ESTIMATIF

N° Prix	Désignation	Q	U	PU	Prix H.T.
PN 24	Fourniture et plantation de Carpinus betulus 30/35	23	U	498,00 €	11 454,00€
PN 25	Fourniture et plantation de haie sur talus des 2 Ormeaux	1	F	5 407,46 €	5 407,46 €
PN 26	Evacuation d'ouvrage existant en béton lot carrefour Sauges	1	F	436,00 €	436,00 €
PN 27	Massifs supplémentaires giratoire sud	1	F	597,60 €	597,60 €

TOTAL PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

17 895,06 €

ANNEXE 3 : VARIATION DES QUANTITES DU DETAIL ESTIMATIF

N°	Désignation des travaux	U	PU	Q initiale	PT initial	Q rectifiée	PT rectifié
3.8	Fourniture et plantation d'orme 30/35 (Ulmus hollandica 'Dodoens')- houppier formé à 3,00 mètres. Y compris fourniture et mise en œuvre de tuteur bipode, bois FSC, essence locale.	U	523,00 €	29	15 167,00 €	5	2 615,00 €

SOUS TOTAL VARIATION QUANTITES

-12 552,00 €